

DEPARTEMENT
Meurthe-et-Moselle

ARRONDISSEMENT
NANCY

CANTON
GRAND COURONNÉ



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 18 novembre 2024**

L'An deux mil vingt-quatre, le 18 novembre, le Conseil Municipal de la Commune de PULNOY étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Marc OGIEZ.

Étaient présents :

Mmes et MM. OGIEZ JEANDEL HOUDRY CASTELA BADER ANDRE MASSON N. JACOB DANNEBEY C. JACOB WERHLEN. MATHIS SCHIEL DENIS DEMARNE BABIN ENEL BEN ISMAIL DEVITERNE D. ZIETERSKI PERROLLAZ

Absents excusés :

J. DEHAYE a donné pouvoir à N. JACOB
C. FRANCHE a donné pouvoir à A. CASTELA
C. SIMEANT a donné pouvoir à N. HOUDRY
R. CORBERAND a donné pouvoir à B. JEANDEL
L. ZIETERSKI a donné pouvoir à D. ZIETERSKI

Absente :

S. DUSSIAUX

Il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Dominique DEVITERNE, ayant obtenu la majorité de suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

____OBJET____
Don sous forme de subvention à une association

Nomenclature ACTES : 7.10 FIANCES LOCALES–Divers

Nombre de Conseillers :

en exercice : 27
présents : 21
votants : 26
pour : 26
contre : 0
abstention : 0

Rapporteur : N. HOUDRY

Exposé des motifs

Suite au décès de Monsieur Jean-Yves FREUND ancien bénévole dans diverses associations pulnéennes ainsi qu'à l'Ehpad des Sablons et à ses dernières volontés, la somme initialement destinée à l'achat d'une gerbe de fleurs devra être reversée à une association de lutte contre le cancer.

75 euros seraient prélevés à l'article 6232 fêtes et cérémonies à l'article 65748 subventions.

Délibération

- **Considérant** les dernières volontés du défunt ;
- **Considérant** l'avis des Commissions en date du 5 novembre 2024 ;

Le Conseil Municipal :

- **Effectue** un don sous forme de subvention à l'association la Ligue contre le cancer à hauteur de 75 euros.

Le Maire certifie que la liste de délibérations de cette délibération a été publiée sur le site internet de la Mairie le 22/11/2024 et que la convocation a été faite le 12/11/2024.

POUR COPIE CONFORME
PULNOY, le 19 novembre 2024
Le Maire,
Marc OGIEZ

Le Maire

